

ÉQUIPEMENTS DE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE PAR LA LUMIÈRE : Demande d'intervention

Ce document est destiné aux communes qui adhèrent au service Éclairage Public et qui sollicitent Territoire d'Énergie Eure-et-Loir pour l'exécution d'une prestation de contrôle ou de maintenance de leurs équipements d'éclairage dédiés à la mise en valeur du patrimoine.

À réception de la présente demande, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir adressera à la collectivité une proposition financière qui devra être validée avant toute intervention.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter notre **Pôle Éclairage Public** :

Tél : 02 37 84 14 47 / courriel : eclairage-public@te28.fr

COMMUNE :

LOCALISATION DU SITE :

.....

TYPE DE PRESTATION À RÉALISER :

- Contrôle technique
 Contrôle électrique
 Maintenance

Type d'équipement	Quantité
Armoire de commande ou alimentation	
Projecteur	
Appareillage (platine d'alimentation)	
Lampe	
Mât d'éclairage	

COMMENTAIRES :

.....

À, le

Cachet et signature du représentant de la collectivité